

BUREAU DE DIRECTION

Président
Raymond Mayer
Vice-président
André Maheux
Secrétaire
Henri Yelle
Trésorière
Nicole Forest
Président sortant
Gabriel Garneau

Assemblée générale extraordinaire, le mercredi 30 mai 2007,
à 9 h 30

CONVOCATION

L'Association des retraités de l'École Polytechnique, AREP, convoque tous ses membres à une **Assemblée générale extraordinaire** qui se tiendra mercredi le 30 mai 2007 en la salle A-416 de l'École Polytechnique.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de cette Assemblée.

Nous vous demandons de faire toute proposition de changement auprès du soussigné au (514) 384-2522 ou à henri.yelle@polymtl.ca au plus tard le mardi 22 mai.

Voilà une occasion à ne pas manquer de revoir vos anciens collègues de travail. Inscrivez-la dès maintenant à votre agenda.

Le Secrétaire de l'AREP au nom du Bureau



Henri Yelle

P.-S. :

Si vous êtes en règle avec votre Association, merci; si vous voulez le devenir, il suffit de communiquer avec la trésorière ou le secrétaire.

BUREAU DE DIRECTION

Président
Raymond Mayer
Vice-président
André Maheux
Secrétaire
Henri Yelle
Trésorière
Nicole Forest
Président sortant
Gabriel Garneau

Assemblée générale extraordinaire, le mercredi 30 mai 2007,
à 9 h 30

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Projet de règlement de l'École
 - Présentation
 - Discussion
 - Action
4. Clôture de l'assemblée

NOTE:

Pour tout autre sujet que vous souhaitez discuter à cette assemblée, vous êtes prié d'en aviser le Secrétaire à l'adresse ci-dessous, par téléphone au (514) 384-2522 ou encore par courriel à henri.yelle@polymtl.ca, **au plus tard le mardi 22 mai 2007**.

ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE (**AREP**)

PROCÈS-VERBAL DE L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

tenue le mercredi 30 mai 2007, à 9 h 30 au M-1010 de l'École Polytechnique

Étaient présentes: Environ 35 personnes

Président d'Assemblée: Raymond Mayer, président de l'AREP

Secrétaire d'Assemblée: Henri Yelle, secrétaire de l'AREP

1. Ouverture de l'Assemblée

Le Président ouvre l'Assemblée à 9 h 55
Le quorum est constaté (plus de 15 membres).

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Projet de règlement de l'École

a) Résumé de la situation

Le président résume l'évolution du dossier depuis 2003 jusqu'à aujourd'hui.

b) Discussion

La discussion s'engage et les membres expriment leurs opinions sur différents points.

c) Actions

Le Bureau propose deux actions concrètes :

1. si nécessaire, et en temps opportun, autoriser le Bureau à recourir aux tribunaux pour obtenir justice relativement aux modalités de paiement des sommes dues aux retraités suite à l'erreur commise lors du calcul de l'indexation des rentes au 1^{er} janvier 2003
2. mandater le Bureau de l'AREP d'obtenir de chaque retraité une autorisation écrite afin que soit prélevée, pour une durée d'un an, une cotisation spéciale de 0,5 % de sa rente annuelle dans le but de constituer un fonds de défense des droits des retraités, permettant ainsi de recourir, si requis, aux tribunaux

Les deux propositions dûment appuyées sont adoptées à l'unanimité.

4. Clôture de l'Assemblée

À 12h00, l'ordre du jour est épuisé et le Président déclare la levée de l'Assemblée.

Henri Yelle
Secrétaire

Raymond Mayer
Président

Adopté le _____ 2008

BUREAU DE DIRECTION

Président
Raymond Mayer
Vice-président
André Maheux
Secrétaire
Henri Yelle
Trésorière
Nicole Forest
Président sortant
Gabriel Garneau

19^e Assemblée annuelle de l'AREP, le mercredi 30 mai 2007,

CONVOCATION

L'Association des retraités de l'École Polytechnique, AREP, convoque tous ses membres à sa 19^e Assemblée annuelle qui se tiendra le mercredi 30 mai 2007 en la salle A-416 de l'École Polytechnique.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de l'Assemblée de l'AREP, un résumé de l'année de la part du président, le bottin des retraités version 2007 et le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 14 juin 2006.

Nous vous prions de lire les documents pour en éviter la lecture en assemblée. Comme il est très difficile de modifier tout document en assemblée, nous vous demandons de faire toute proposition de changement auprès du soussigné au (514) 384-2522 ou à henri.yelle@polymtl.ca au plus tard le mardi 22 mai.

Voilà une occasion à ne pas manquer de revoir vos anciens collègues de travail. Inscrivez-la dès maintenant à votre agenda.

Le Secrétaire de l'AREP au nom du Bureau



Henri Yelle

P.-S. :

Si vous êtes en règle avec votre Association, merci; si vous voulez le devenir, il suffit de communiquer avec la trésorière ou le secrétaire.

BUREAU DE DIRECTION

Président
Raymond Mayer
Vice-président
André Maheux
Secrétaire
Henri Yelle
Trésorière
Nicole Forest
Président sortant
Gabriel Garneau

19^e Assemblée annuelle, le mercredi 30 mai 2007

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès verbal de la 18^e Assemblée générale tenue le 14 juin 2006
Adoption
Affaires découlant
4. Revue de l'année par le président
5. Rapport de la trésorière et de la vérificatrice
6. Modifications à la constitution
7. Élections au bureau
8. Clôture de l'assemblée

NOTE:

Pour tout autre sujet que vous souhaitez discuter à cette assemblée, vous êtes prié d'en aviser le Secrétaire à l'adresse ci-dessous, par téléphone au (514) 384-2522 ou encore par courriel à henri.yelle@polymtl.ca, **au plus tard le mardi 22 mai 2007.**

ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE (AREP)

PROCÈS-VERBAL DE LA 19^e ASSEMBLÉE ANNUELLE

tenu le mercredi 30 mai 2007, à 12 h 00 au M-1010 de l'École Polytechnique

Étaient présentes: Environ 35 personnes

Président d'Assemblée: Raymond Mayer, président de l'AREP

Secrétaire d'Assemblée: Henri Yelle, secrétaire de l'AREP

1. Ouverture de l'Assemblée

Le Président ouvre l'Assemblée à 12 h 00
Le quorum est constaté (plus de 15 membres).

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment appuyée, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Procès-verbal de la 18^e Assemblée annuelle tenue le mercredi 14 juin 2006

a) Adoption

Sur proposition dûment appuyée, le procès-verbal de la 18^e Assemblée annuelle est adopté à l'unanimité en Assemblée sans modification.

b) Affaires qui en découlent

Aucune affaire découlant.

4. Revue de l'année par le président

L'École reconnaît maintenant l'AREP comme son interlocuteur pour ses membres retraités.

5. Rapports de la trésorière et de la vérificatrice

La Trésorière présente son rapport pour l'année se terminant le 30 avril 2007. On y trouve les informations suivantes :

SOLDE au 1^{er} mai 2006 1293,61\$

REVENUS

Cotisations	2951,00	
Divers	0,57	
		<hr/>
		4245,18\$

DÉPENSES

Fournitures de bureau	303,52	
Documents aux membres	664,23	
Frais de représentation	80,00	
Frais de déplacement	446,12	
		<hr/>
		1493,87 \$

SOLDE au 30 avril 2007

2751,31\$

En raison de absence à l'Assemblée, la Vérificatrice a fait parvenir au Bureau une lettre qui confirme l'exactitude des résultats financiers présentés à l'Assemblée par la trésorière.

6. Modifications à la constitution.

Il est proposé d'amender l'article 4 de la constitution par l'ajout du paragraphe suivant :

Membre honoraire : tout conjoint survivant d'un membre décédé est membre honoraire de l'Association. À ce titre, il est exempté du paiement de la cotisation annuelle.

La proposition dûment appuyée, la modification proposée à la constitution est adoptée à l'unanimité.

7. Élections au Bureau

Considérant la fin au 1^{er} juin des mandats du président, du secrétaire et de la trésorière de l'AREP Nonobstant l'article 8 de la constitution de l'AREP qui fixe à deux ans la durée du mandat des directeurs du Bureau

Il est proposé de prolonger d'une année le mandat du président (Raymond Mayer), du secrétaire (Henri Yelle) et de la trésorière (Nicole Forest) de l'AREP.

La proposition est dûment appuyée et adoptée à l'unanimité.

8. Vote de félicitations

Une proposition est faite de féliciter les membres du Bureau et les conseillers pour leur travail durant l'année 2006-2007.

9. Clôture de l'Assemblée

À 12h15, l'ordre du jour est épuisé et le Président déclare l'Assemblée close.

Henri Yelle
Secrétaire

Raymond Mayer
Président

Adopté le _____ 2008